

Bulletin de la section académique du SNES
15, rue Dobrée - 44100 NANTES
tél. 02 40 73 52 38 fax 02 40 73 08 35
e-mail : s3nat@snes.edu sur le Web : www.nantes.snes.edu

N°37 - avril 2021 - Prix du numéro : 1.50€

Edito

Bis repetita

Après une "folle semaine de continuité pédagogique" début avril, et quinze jours de vacances bien méritées, la reprise est là ... Les attentes des personnels aussi. On attendait que le Ministre et le gouvernement y répondent en préparant sérieusement - une fois n'est pas coutume - ce retour en présentiel. A nouveau, c'est l'impréparation qui règne. Le SNES et la FSU, aux côtés des autres organisations syndicales, ont pesé pour obtenir des conditions sanitaires de reprise satisfaisantes, notamment par le biais de la pétition intersyndicale qui a recueilli 59 000 signatures. Si les dernières annonces comportent encore beaucoup de zones d'ombre et de nombreuses lacunes, nous pouvons néanmoins nous satisfaire de la reconduction de la règle du "Un cas de covid = fermeture de la classe". Les autres mesures demeurent insuffisantes : pas d'extension de la vaccination à tous les personnels volontaires, demi-jauges seulement pour les lycées et les classes de 4e et 3e des collèges en "zone rouge", modalités floues de réalisation des tests et auto-tests. Le Ministre n'envisage toujours aucun allègement des programmes ni aménagement des examens, alors que ces échéances approchent et que l'année a été fortement impactée par la crise sanitaire.

L'action syndicale, même si elle est restreinte en cette période, a montré

son importance, tout comme celle de la mobilisation collective. Il nous faut poursuivre dans cette voie et s'emparer de toutes les occasions pour l'amplifier. Les rendez-vous prévus pour le 1er mai en sont une pour exprimer à nouveau notre attachement aux droits sociaux collectifs et aux libertés que le gouvernement n'a eu de cesse d'attaquer depuis son arrivée au pouvoir.

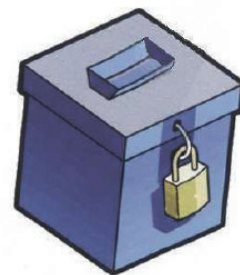
Le fonctionnement démocratique du SNES et sa capacité à faire participer les adhérent·es à son action sont aussi un élément majeur de ces combats. Après les congrès académiques et avant le congrès national, lors duquel notre syndicat redéfinira ses mandats, vient maintenant le temps du renouvellement des instances. Chaque adhérent·e est invité·e, du 17 mai au 3 juin, à élire la CA Nationale, les secrétaires de catégories, la CA académique et les bureaux départementaux. Ce bulletin contient les listes et les textes d'orientation pour la CA académique et les bureaux départementaux. Tou·tes les candidat·es qui se présentent à ces suffrages partagent la conviction que le SNES doit se construire avec chacune et chacun d'entre vous. La participation la plus forte sera aussi un gage de vitalité pour notre syndicat, vitalité dont nous avons tou·tes besoin, collectivement et individuellement.

*Nelly Hervouet,
le 26 avril 2021*

Sommaire

- 1 Éditorial
- 2-3 Congrès académique Mouvement intra
- 4 à 7 Élection de la CA académique
- 8 à 14 Élections des bureaux départementaux
- 15 Organisation des votes Résultats des votes RA/RF
- 16 1er mai

**Du 17 mai au 3 juin,
éliez les directions
départementale
académique et
nationale du
SNES-FSU**



Retrouvez le SNES sur le web

le site national
www.snes.edu



le site académique
www.nantes.snes.edu





Le congrès académique du Snes de Nantes, des mardi 6 et mercredi 7 avril 2021, s'est tenu intégralement en visio-conférence, en raison des conditions sanitaires. Malgré ces contraintes techniques, que nous espérons éviter en repoussant notre congrès de deux mois, les échanges ont pu se tenir et vous trouverez ci-dessous un petit compte-rendu des deux thèmes abordés. Les propositions élaborées par notre congrès constituent ainsi les mandats que la délégation académique de Nantes portera au congrès national de Paris, du 17 au 21 mai (en visioconférence).

Le thème « **Inégalités / démocratisation** » a donné lieu à des débats intéressants qui ont permis d'enrichir le texte. Le congrès de Nantes a ainsi travaillé sa mise en perspective avec la politique éducative néolibérale de Blanquer et celles qui l'ont précédé : pressions hiérarchiques et revendications syndicales pour les contrer ; suppression des cités éducatives et des contrats locaux d'accompagnement ; condamnation de la réforme du recrutement et de la formation initiale et continue des enseignant-es...

En réponse à la question posée sur l'école inclusive, le congrès de Nantes revendique la comptabilisation des élèves dans les classes et pas seulement dans les effectifs globaux, la suppression des PIAL, et pour les AESH, une formation et une rémunération à la hauteur, ainsi que la prise en compte de la coordination AESH/enseignant-e dans le temps de travail de chacun-e. Le texte proposait de généraliser la pondération en REP+, mais le congrès de Nantes a choisi de réaffirmer les mandats du SNES sur le temps de concertation inclus dans les services, plus avantageux.

D'autres principes ont été réaffirmés : « augmentation des moyens » partout (et plus encore pour les REP) plutôt que moyens différenciés pour répondre aux besoins dans les établissements ; transformation des objectifs de l'évaluation (pour qu'elle cesse d'être un outil de tri des élèves et de contrôle hiérarchique des enseignant-es) ; affirmation que c'est bien au niveau national que la carte des options et des formations doit être garantie ; abandon définitif du recours à la précarité, et plan de titularisation de toutes et tous les non-titulaires, en poste ou au chômage.

Le thème complet a été adopté à une très large majorité (51 pour / 1 contre / 2 abstentions).

Le thème « **Syndicalisation** » analyse les tendances à la baisse et propose des pistes de réflexion pour augmenter la syndicalisation dans toutes les catégories. Dès l'introduction, le congrès de Nantes a souhaité caractériser le projet du Snes (lutte contre les inégalités, transformation sociale, démocratisation de l'Ecole, société plus juste ...).

Il a réaffirmé que les S1 sont un maillon essentiel face à l'autoritarisme croissant de l'administration, et proposer, pour favoriser les échanges et l'entraide, des réunions de bassin et/ou départementales.

Sur la syndicalisation des AED et AESH, il propose de renforcer les échanges au sein des établissements avec tous les personnels et d'organiser des stages inter catégoriels. Il

ne soutient pas l'idée d'une aide financière du Snes pour les frais de déplacement non pris en charge par les rectorats, par crainte d'une évolution non souhaitée vers un syndicalisme de service.

De manière générale, il considère qu'il faudrait renforcer les stages disciplinaires et le travail fédéral. Certaines situations engendrent des collectifs, avec lesquels nous devons rechercher les convergences possibles.

Nos mobilisations doivent être organisées, dès que possible, en lien avec la FSU, dans l'unité la plus large, à commencer par la CGT et Solidaires.

Pour la 1ère adhésion, une réunion conviviale pourrait marquer symboliquement l'entrée dans un collectif. Pour tou-tes les adhérent-es, des AG parfois ouvertes aux non-syndiqué-es, pourraient être proposées afin d'impliquer largement les personnels et de mutualiser les analyses, les actions ...

Après le vote de deux amendements, qui ont été rejetés, le thème complet a été adopté par 37 voix pour, 2 contre et 13 abstentions.



EXTRAIT DU TEXTE ACTION VOTE LORS DU CONGRES ACADEMIQUE

Action

La persistance de l'attitude méprisante du Ministre, l'accumulation de ses provocations, sa gestion calamiteuse de la crise sanitaire, posent le problème de sa légitimité : il doit démissionner.

Le Conseil Syndical du SNES-FSU de Nantes, réuni en congrès académique :

- appelle à se mobiliser avec les AESH, le 8 avril et au-delà, pour une revalorisation des salaires, l'attribution de contrats à temps complet pour des conditions de vie dignes de leur travail, l'abandon des PIAL et de la politique de mutualisation des moyens, pour un véritable statut de la Fonction Publique reconnaissant le métier d'AESH, pour des recrutements massifs d'AESH permettant aux élèves ayant des notifications d'être accompagnés à hauteur des besoins ;
- appelle à une mobilisation la plus unitaire possible pour réussir le 1er mai 2021, journée internationale de lutte des travailleuses et travailleurs ;
- demande que dès maintenant des éléments de cadrage nationaux soient rapidement apportés au sujet des examens pour l'année scolaire en cours avec en tout premier lieu l'abandon du grand oral, des aménagements pour l'EAF et l'épreuve terminale de philosophie, et qu'il soit réfléchi à un aménagement des programmes pour les prochaines années scolaires. En collège, le SNES-FSU de Nantes prend acte du report partiel de Pix et de l'allongement d'ev@lang mais ne s'en satisfait pas et refuse ces certifications dont la logique attaque les diplômés et fait le jeu du privé ;
- demande une réelle campagne de tests dans les établissements scolaires à partir du 3 mai ;
- demande le lancement d'une campagne nationale pour que les promesses de vaccination faites par le Président de la République soient tenues et que les conditions de réouverture des établissements soient connues à l'avance et discutées avec les personnels et leurs organisations syndicales ;
- demande la levée des brevets sur les vaccins, et la gratuité des masques pour les élèves, les personnels ;
- proposera aux sections d'établissement de l'académie une information (selon des modalités diverses) sur les enjeux liées à l'orientation sous le double regard professeur.e/PSY-EN afin d'alerter sur les évolutions néfastes en cours pour tout.es.

Enfin, le SNES-FSU de Nantes entend apporter son soutien à l'UNEF et à ses représentant-es. Les attaques initiées par l'ancien ministre de l'Intérieur Christophe Castaner et l'escalade à laquelle se livrent la droite et l'extrême-droite ne sont pas acceptables. Cette politique qui vise à stigmatiser et à réprimer les organisations syndicales représente des atteintes graves aux libertés publiques et ne sauraient ainsi masquer la gestion erratique, arbitraire et inefficace de la crise sanitaire ainsi que la poursuite de sa politique libérale néfaste aux salarié-es des secteurs privé et public.

(Texte adopté : 31 pour – 3 abstentions)

[Lire la totalité du texte-action sur notre site](#)



MOUVEMENT INTRA ACADEMIQUE 2021

Pour la seconde année consécutive, la préparation du mouvement Intra par les collègues s'est faite dans des conditions très compliquées : publication des dernières notes de services et annexes par le rectorat très tardives – à peine une semaine avant l'ouverture du serveur –, calendrier toujours plus resserré, cellule de conseils du rectorat pas toujours très accessible...

Les militants du SNES-FSU, malgré le contexte sanitaire contraignant, ont publié à temps une circulaire « Spécial Intra », ont organisé deux réunions « mutations Intra » en visio-conférence qui ont rassemblé plus de 120 collègues, ont mis en place une permanence téléphonique en distanciel et surtout ont répondu à des centaines de courriels pour conseiller au mieux adhérent-es et non adhérent-es pour cette opération complexe.

Le site internet de la section académique de Nantes propose aussi, en Une et dans la rubrique idoine, de nombreux outils et liens.

Prochaine étape à ne pas oublier : vérification du barème, et demande de rectification éventuelle, entre le 10 et le 25 mai 2021, sur SIAM.

Les résultats du mouvement Intra (qui, comme l'année passée, se déroulera dans le huis clos des bureaux de l'administration, sans le contrôle des organisations syndicales, comme le prévoit loi de Transformation de la Fonction Publique) **seront connus le 11 juin** – par sms si vous avez communiqué un numéro de téléphone sur SIAM ou via iProf.

En cas de non-satisfaction de votre demande, voire de difficultés importantes, le SNES-FSU pourra, à l'issue de ces résultats, vous conseiller voire vous accompagner dans la demande d'un recours ou d'une révision d'affectation (suivant la situation précise). **Contactez-nous sur emploi@nantes.snes.edu.**

liste présentée par ordre alphabétique (47 femmes, 31 hommes)

1. **ALLAIN Anne-Clothilde**, Cert., clg. Cadou, Ancenis – 44
2. **BASSOULET Odile**, Cert., clg. Couzinet, Chantonay – 85
3. **BATHILY Aminata**, Cert., clg. La Noé Lambert, Nantes – 44
4. **BERNARD Nathalie**, CPE, LP Goussier, Rezé – 44
5. **BLANCS Laurent**, Agr., lyc. Montesquieu, Le Mans – 72
6. **BLAYO Christelle**, CPE, clg. Cadou, St Brévin les Pins – 44
7. **BOUSQUET HERAUT Valérie**, CPE, lyc. Perrin, Rezé – 44
8. **BOUTIN Violaine**, Cert., clg. Guist'hau, Nantes – 44
9. **BOYER Eric**, Cert., clg. La Venaiserie, St Barthélémy d'Anjou – 49
10. **BRENOT Viviane**, Cert., clg. Eluard, Gennes Val de Loire – 49
11. **BRIAND Michel**, Retraité – 49
12. **BRUNET Katia**, AESH, clg. Pasteur, Yvré l'Evêque – 72
13. **CAMELIO Bernard**, Retraité – 44
14. **CAPPE Sylvie**, CPE, lyc. du Bellay – 49
15. **COIRIER-REMAUD Fanny**, Agr., clg. Reverdy, Sablé/Sarthe – 72
16. **CORBE Florence**, Psy E.N., CIO Châteaubriant – 44
17. **DELAUNAY Françoise**, Cert., clg. Prévert, Châteauneuf/Sarthe – 49
18. **DELIANNE Cécile**, Cert., clg. Philippe, Carquefou - 44
19. **DERVILLE Hélène**, Psy E.N., CIO Nantes – 44
20. **DESAVIS Florence**, Cert., clg. Le Grand Beauregard, La Chapelle/Erdre – 44
21. **DE SCHRYVER Sébastien**, Cert., clg. Landreau, Angers – 49
22. **DESTEPHEN Bruno**, Agr., LPO Elizé, Sablé/Sarthe – 72
23. **DIAS BAIDCHAR Dulce**, Cert., lyc. Les Bourdonnières, Nantes – 44
24. **FOURRIER Gilles**, Retraité – 44
25. **FRISCHHOLZ Birgit**, Agr., lyc. Le Mans Sud, Le Mans – 72
26. **GACHE Ivan**, Cert., clg. Lefeuvre, Arnage – 72
27. **GARNIER Michèle**, Retraîtée – 44
28. **GERVAIS Olivia**, Cert., lyc. A. Briand, St Nazaire – 44
29. **GIRAUDEAU Sophie**, Cert., clg. La Colinière, Nantes – 44
30. **GUEVENEUX Cyrille**, Cert., clg. Mermoz, Nozay – 44
31. **HARTMANN Pierre**, Cert., clg. Pasteur, Vallons de l'Erdre – 44
32. **HERVOUET Nelly**, Cert., clg. Bellestre, Bouaye – 44
33. **HILL Xavier**, Agr., lyc. Yourcenar, Le Mans – 72
34. **JACQUEMIN Amélie**, Cert., clg. Rabelais, Angers - 49
35. **JOUANNEAU-FERRON Laëtitia**, contractuelle Psy-EN, CIO Angers-Segré – 49
36. **LACHENDROWIECZ Hélène**, Cert., clg. Berthelot, Le Mans – 72
37. **LACROIX Jacques**, CPE, lyc. Renoir, Angers – 49
38. **LAMBERT Dominique**, Cert., lyc. Camus, Nantes - 44
39. **LANDAIS Angélique**, Agr., clg de Martonne, Laval - 53
40. **LONDON Stéphanie**, Cert., clg. Rostand, Orvault – 44
41. **LAPLAGNE Christian**, Retraité – 72
42. **LE BIHAN Anne**, Agr., lyc. du Bellay, Angers – 49
43. **LE BOUCH Erwan**, Cert., lyc. Carcouët, Nantes – 44
44. **LE BRAS Christine**, Cert., clg. Chevreul, Angers – 49
45. **LE CLEAC'H Ronan**, Cert., lyc. Galilée, Guérande - 44
46. **LE DUFF Nadine**, Agr., lyc. Clemenceau, Nantes – 44
47. **LE DUFF Yves**, Retraité – 44
48. **LE MOUËL Daniel**, Retraité – 49
49. **LEFEBVRE Gisela**, Cert., clg. Couzinet, Chantonay – 85
50. **LLANTE Frédéric**, Cert., clg. Gerbault, Laval – 53
51. **MABILAIS Bernard**, Retraité – 44
52. **MAISONNEUVE Armelle**, Cert., lyc. Livet, Nantes – 44
53. **MARCHETTI Francis**, Retraité – 44
54. **MARSAC Nathalie**, Cert., LPO Môquet-Lenoir, Châteaubriant – 44
55. **MARTON Philippe**, Retraité – 85
56. **MENARD Françoise**, Psy E.N., CIO Nantes – 44
57. **MESNIER Anne**, Retraîtée – 44
58. **OUVRARD Anne**, Cert., clg. du Bellay, Cholet – 49
59. **PELLA Céline**, Cert., clg. La Reinetière, Ste Luce/Loire – 44
60. **PELLETIER Jonathan**, Cert., clg. St Exupéry, Bellevigny – 85
61. **PEREIRA Sophie**, Cert., lyc. Yourcenar, Le Mans – 72
62. **PESCHARD François**, Contractuel, clg. Prévert, Pontvallain – 72
63. **PERWUELZ Bruno**, Cert., lyc. La Colinière, Nantes – 44
64. **PIERINI Laurence**, Agr., lyc. Grand Air, La Baule - 44
65. **PION Rodolphe**, Cert., clg. Le Grand Beauregard, La Chapelle/Erdre – 44
66. **POITEVINEAU Christelle**, Cert., LPO Parks, La Roche/Yon – 85
67. **QUESNE Lionel**, Cert., lyc. Le Mans Sud, Le Mans – 72
68. **RAYNAUD Marie-Claude**, Retraîtée – 44
69. **REMAUD Jeffrey-Gaylord**, Cert., clg. Veil, Sablé/Sarthe – 72
70. **RENIER Stéphanie**, Cert., clg. Riou, Moutiers les Mauxfaits – 85
71. **RICHARD Véronique**, Cert., lyc. J. Bodin, Les Ponts de Cé – 49
72. **RICHT Claire**, Cert., lyc. Montesquieu, Le Mans – 72
73. **RIO Patricia**, CPE, clg. Anjou Bretagne, Mauges/Loire – 49
74. **RIVAL Pierrick**, Cert., clg. Aubrac, Vertou – 44
75. **ROUILLE Florian**, Agr., lyc. Lavoisier, Mayenne – 53
76. **ROULIC Gérard**, Retraité – 44
77. **SECHET Emmanuel**, Cert., LPO Elizé, Sablé/Sarthe – 72
78. **TOLLOT Alexandra**, Cert., clg. Sévigné, Mayenne – 53



Pour un syndicalisme combatif qui promeut un système éducatif émancipateur et de lutte contre les inégalités, dans une démarche de transformation sociale

L'enjeu de ces élections est de donner au SNES-FSU une direction claire pour mener, dans les trois années à venir, son action dans le cadre des mandats élaborés lors du congrès. Du 17 mai au 3 juin, nous élirons les membres de la CA Nationale, de la CA Académique et des bureaux départementaux. Les camarades qui se présentent sur cette liste **Unité et Action** sont des syndiqué·es actif·ves et retraité·es, issu·es de 57 établissements de l'académie, représentant les catégories syndiquées au SNES-FSU. Ce sont cette richesse et cette diversité qui permettent à nos débats dans la CA Académique de se faire l'écho le plus fidèle des préoccupations de nos professions.

L'orientation syndicale que propose **Unité et Action** et qu'elle met en œuvre au SNES et à la FSU s'articule autour de quatre axes :

- RENSEIGNER ET DÉFENDRE LES PERSONNELS INDIVIDUELLEMENT ET COLLECTIVEMENT,
- FAIRE PARTICIPER LES SYNDIQUÉ·ES À L'ÉLABORATION DES REVENDICATIONS ET À LA RÉFLEXION COLLECTIVE SUR NOS MÉTIERS,
- AGIR ET RECHERCHER L'UNITÉ ET L'ACTION DE MASSE POUR PORTER CES REVENDICATIONS,
- ENGRANGER TOUTES LES AVANCÉES MÊMES PARTIELLES COMME AUTANT DE POINTS D'APPUI POUR ALLER PLUS LOIN.

Cette orientation est ancrée dans le réel de nos métiers et de leurs conditions d'exercice, dans une défense pied à pied du service public d'éducation, et dans un mouvement social plus général qui refuse la casse des droits et garanties collectives et qui prône un « monde d'après » juste et solidaire.

Le contexte est marqué par l'accélération de réformes libérales qui mettent à mal notre modèle social, qui livrent au privé des pans entiers des services publics et qui font peser sur les plus défavorisés des efforts dont l'objet est de faire des cadeaux aux plus favorisés. La responsabilité du SNES et de la FSU est de mener de front la construction de mobilisations interprofessionnelles et de la fonction publique pour défendre et construire de nouvelles garanties collectives, notamment pour le service public d'éducation, en particulier pour le second degré.

➤ **Poursuivre l'action pour la revalorisation et les conditions de travail**

Pour **Unité et Action**, l'augmentation des salaires, le dégel du point d'indice et l'amélioration des carrières sont des objectifs majeurs de l'action syndicale, indissociables de l'action pour l'amélioration des conditions de travail. Le SNES-FSU réclame ainsi la réduction des effectifs de classes et l'augmentation des enseignant.es, CPE, Psy-EN, AESH et AED. Il continuera aussi à lutter localement contre les dérives managériales autoritaristes.

➤ **Défendre et promouvoir un second degré de la réussite pour toutes**

Unité et Action entend poursuivre la défense des enseignements de second degré émancipateurs, qui garantissent l'égalité entre tous les élèves, quels que soient leur origine sociale ou leur lieu de vie. Cela passe par une remise en cause de l'autonomie des établissements et de la contractualisation qui visent principalement à réduire leurs moyens et à les mettre en concurrence. Cela passe aussi par la reconquête de la liberté pédagogique et de l'autonomie des enseignant.es, concepteurs.rices de leur métier.

➤ **Lutter pour la défense des services publics**

Dans une académie marquée par le dualisme scolaire public/privé, que le SNES et la FSU combattent, les luttes pour l'accès de toutes et tous à un service public d'éducation gratuit laïc et de proximité sont un enjeu fort. Elles se mènent notamment par la défense d'une carte des formations qui ne doit plus faire la part belle au privé confessionnel ou patronal. Cela concerne aussi l'orientation, abandonnée par le Ministère aux desiderata de la Région, qui impose ses priorités, ses outils (en direction des enseignant.es) et ses partenaires privés, réduisant fortement la place du service public d'orientation.

Pour mener ces combats, nous prôtons un syndicalisme de masse, démocratique, qui ancre son action sur le terrain. C'est ce syndicalisme qu' Unité et Action vous propose de développer en recherchant toutes les convergences possibles avec les organisations et associations partageant ces valeurs, au premier rang desquelles la CGT.

En votant pour la liste **Unité et Action**, vous choisirez de confirmer l'orientation du SNES-FSU,

- POUR UN SYNDICALISME À L'ÉCOUTE DES PERSONNELS ET DE LEURS REVENDICATIONS,
- POUR UN SYNDICALISME COMBATIF, RECHERCHANT L'UNITÉ DANS LES LUTTES,
- POUR UN SYNDICALISME FORCE DE PROPOSITION, PORTEUR D'AMBITIONS EMANCIPATRICES,
- POUR LA RÉUSSITE DE TOUS NOS ÉLÈVES.

Soutenez cette orientation, VOTEZ et FAITES VOTER pour la liste Unité et Action.

liste présentée par ordre alphabétique (44 femmes, 34 hommes)

1. **ANGER Marina**, cert, clg Renan, Saint-Herblain – 44
2. **BADAOUI Driss**, cert, lyc H. d'Estienne d'Orves, Carquefou – 44
3. **BAILLOT Céline**, cert, clg Petite Lande, Rezé – 44
4. **BLAIZE Céline**, documentaliste, clg la Durantière, Nantes – 44
5. **BLANC Christine**, psy-EN, CIO Rezé – 44
6. **BLANCHARD David**, cert, lyc La Colinière, Nantes – 44
7. **BOSSARD Benoît**, retraité – 44
8. **BOULO Daniel**, cert., lyc. Nelson Mandela, Nantes – 44
9. **CAIXAS Maria Carme**, cert, clg A.Briand, Nantes – 44
10. **CANET Sébastien**, cert, lyc Livet, Nantes – 44
11. **CHABOT Christine**, agr, lyc. Renoir, Angers – 49
12. **CHATEAU Karine**, cert, lyc E. de Constant, La Flèche – 72
13. **CHATEAU Martial**, retraité – 72
14. **CISTERNAS Luis**, cert, lyc E. de Constant, La Flèche – 72
15. **CORABOEUF BENSAS Zohra**, cert, clg J.V. Daubié, St Philbert de Grand Lieu – 44
16. **DABOUIS Frédéric**, retraité – 49
17. **DALAINÉ Loïc**, cert, clg J. Ferry, Montaigu – 85
18. **DAVODEAU Adèle**, AED, clg la Durantière, Nantes – 44
19. **DECHA Michel**, cert, lyc G. Guist'hau, Nantes – 44
20. **DEFRANCE Hélène**, retraitée – 44
21. **DENOYER Françoise**, agr, lyc A. Paré, Laval – 53
22. **DE OLIVEIRA Philippe**, agr., lyc. Chevrollier, Angers – 49
23. **DEPOND Laurent**, agr, lyc Douanier Rousseau, Laval – 53
24. **DE SCHEPPER Amélie**, agr, clg la Durantière, Nantes – 44
25. **DUCHEMIN Danièle**, retraitée – 49
26. **DUGNE Fabrice**, cert., clg Sophie Germain, Nantes – 44
27. **DUVAL Séverine**, cert, clg de la Venaiserie, Saint-Barthélémy d'Anjou – 49
28. **ESPINOSA Florence**, agr, lyc G. Guist'hau, Nantes – 44
29. **FAU Françoise**, agr, lyc H. d'Estienne d'Orves, Carquefou – 44
30. **GROSS Emmanuelle**, agr, lyc Carcouët, Nantes – 44
31. **HAYE Marie**, cert, clg Pont Rousseau, Rezé – 44
32. **HELOU Christophe**, agr, lyc J. Du Bellay, Angers – 49
33. **HERVE Bruno**, agr, lyc J. Verne, Nantes – 44
34. **HIRSCH Robert**, retraité – 44
35. **HUET Nicolas**, cert, clg S. Veil, Nantes – 44
36. **JASSELIN Clément**, cert, clg R.-G. Cadou, Ancenis – 44
37. **JOLLY Olivier**, cert, clg J.V. Daubié, St Philbert de Grand Lieu – 44
38. **KINALI Sultan**, AESH, clg la Durantière, Nantes – 44
39. **LAMBERT Pauline**, cert, clg Abélard, Vallet – 44
40. **LARTIGAUD Dominique**, retraitée – 49
41. **LEFEVRE Lucie**, cert, clg P. Garcie Ferrande St Gilles Croix de Vie – 85
42. **LE PAPILLON Sophie**, cert, clg J. Brel, Guérande – 44
43. **LE QUEAU Jean-Claude**, cert, clg Chantenay, Nantes – 44
44. **LESIEUR Audrey**, cert, clg C. Debussy, Nantes – 44
45. **LEVY Ronan**, cert, clg la Durantière, Nantes – 44
46. **LLEDO Gérard**, cert, lyc. Touchard, Le Mans – 72
47. **LOIZELET Stéphane**, cert, lyc Monge, Nantes – 44
48. **LORENZINI Emmanuelle**, cert, clg E. Renan, Nantes – 44
49. **MALARDE Olivier**, cert, clg Petite Lande, Rezé – 44
50. **MARANGE Sylvain**, cert, clg la Durantière, Nantes – 44
51. **MARCHOUX BAZIN Alice**, cert, clg. Le Galinet, Blain – 44
52. **MARREC Catherine**, cert, clg J.V. Daubié, St Philbert de Grand Lieu – 44
53. **MAUNY Nathalie**, agr, clg Petit Versailles, La Flèche – 72
54. **MAUNY Thierry**, agr, lyc d'Estournelles de Constant, La Flèche – 72
55. **MEAL Stéphane**, agr, lyc. J. Moulin, Angers – 49
56. **MERIAN Camille**, cert, clg R. Bernier, St-Sébastien sur Loire – 44
57. **MEZEY Ludovic**, cert, lyc J. du Bellay, Angers – 49
58. **MOGICA Gaëtane**, retraitée – 44
59. **MULLER Françoise**, retraitée – 44
60. **NITSCHÉ Jessica**, agr, clg la Durantière, Nantes – 44
61. **ORTAIS Jérôme**, agr, lyc Les Bourdonnières, Nantes – 44
62. **PAINAULT Jean-Luc**, retraité – 72
63. **PAPIN Sonia**, cert, lyc N. Appert, Orvault – 44
64. **PEAN Anne**, agr, lyc. L. de Vinci, Montaigu – 85
65. **PICHERIT Benoît**, cert, lyc. Livet, Nantes – 44
66. **PIROVANO Séverine**, cert, lyc Monge, Nantes – 44
67. **PRETESEILLES Régis**, agr, lyc N. Appert, Orvault – 44
68. **RAKUSEN Bénédicte**, cert, clg la Durantière, Nantes – 44
69. **RICHERT Pascale**, cert, lyc J. du Bellay, Angers – 49
70. **ROBIN Elise**, cert, clg la Durantière, Nantes – 44
71. **ROUX Mathilde**, cert, clg la Durantière, Nantes – 44
72. **SABRIER Adrienne**, cert, clg le Haut-Gesvres, Treillières – 44
73. **SAUVOREL Anne**, cert, clg A. Briand, Nantes – 44
74. **SCAVENNEC Thomas**, cert, lyc J. Verne, Nantes – 44
75. **SCHIETECATTE Laurent**, cert, clg J. Verne, Nantes – 44
76. **THATJE Evanne**, cert, lyc les Bourdonnières, Nantes – 44
77. **VAULEON Estelle**, agr, lyc G. Guist'hau, Nantes – 44
78. **ZOTSI Ayoko**, AESH, clg la Durantière, Nantes – 44



Pour un syndicalisme de transformation sociale

Les espaces démocratiques se réduisent et la répression du mouvement social se poursuit. La crise sanitaire révèle les effets dramatiques des politiques néolibérales à l'hôpital comme dans de nombreux autres secteurs. Notre action syndicale doit devenir plus efficace pour prévenir une possible accélération de la casse sociale au motif qu'il faudrait rembourser la dette Covid et pour contenir la poussée de l'extrême droite déjà en ordre de bataille.

Ce n'est pas le moment de céder à la résignation...

Ne laissons aucune place à la résignation alors que des signes indiquent que des logiques inverses sont à l'œuvre : résurgences keynésiennes aux États-Unis et en Nouvelle Zélande, évolution de l'opinion sur l'importance des services publics, décisions de justice encourageantes (relaxe de Cédric Herrou, de Lula au Brésil), et surtout regain de mobilisations aux dimensions planétaires (Black Lives Matter, luttes féministes, climat) en parallèle de luttes plus localisées qui ont ébranlé le pouvoir (ZAD, gilets jaunes, grève sur les retraites). Même en période de confinement les luttes se poursuivent (culture, AESH). La situation est incertaine et commande au SNES-FSU de considérer sans *a priori* les prochaines mobilisations et les formes d'organisation qu'elles se choisissent.

...ni au repli corporatiste !

Le pouvoir multiplie les cadeaux aux plus riches. Il se prémunit contre les ripostes à coup de mensonges sanitaires, de lois liberticides, de procès en islamisme-gauchisme et en racisme contre les étudiant·es et salarié·es organisé·es. Cette politique vise aussi les fonctionnaires. Suppressions de postes, gel du point d'indice, jour de carence, recours accru aux contractuel·les forment un projet cohérent de marchandisation des services publics. L'école n'y échappe pas : les réformes Blanquer façonnent une école capitaliste dont le but est de transformer chaque élève en employé·e efficace et en citoyen·ne obéissant·e. Et si nous ne faisons que résister aux réformes qui ne ciblent toujours qu'une partie d'entre nous, nous resterons condamné·es, les un·es après les autres, à enregistrer les défaites. Déjouer le piège de la division suppose, pour le SNES-FSU, d'avancer ses revendications en expliquant systématiquement leurs liens avec celles des autres secteurs. Il doit aussi investir le cadre interprofessionnel et le cadre fédéral de la FSU avec conviction et chercher plus systématiquement l'unité syndicale et la convergence avec les collectifs de celles et ceux qui sont en lutte.

Pour un autre projet d'école qui fédère personnels, élèves et parents

L'École Émancipée défend une école égalitaire, qui partage les savoirs avec toutes les élèves jusqu'au bac, et garantit l'accès à l'université de toutes. Les enseignant·es doivent bénéficier d'un droit véritable à la formation. Le métier doit être libéré des hiérarchies et protégé des pressions idéologiques du pouvoir, des églises et des marchand·es. Nous ne pouvons tolérer que le ministère confisque aux enseignant·es la réflexion et les choix pédagogiques car les premier·e·s spécialistes, c'est nous ! Nous revendiquons aussi la création d'un statut unique d'enseignant·es-fonctionnaires de la maternelle à l'université, la titularisation immédiate de toutes les non-titulaires, et de réelles augmentations de salaires pour toutes les personnels. Nous proposons de mettre en débat et de porter ce projet d'école avec l'intersyndicale, les associations complémentaires et les parents d'élèves.

Pour un autre fonctionnement du SNES-FSU

Pour élargir nos rangs et renforcer l'efficacité de notre action, il faut plus que jamais veiller à ce que le SNES-FSU soit un lieu ouvert, où les responsabilités sont partagées, notamment au sein des sections départementales. L'École Émancipée réclame que toutes et tous, quelle que soit leur sensibilité, puissent contribuer à la construction de notre outil syndical. Le droit de tendance qui existe au SNES-FSU est un formidable levier pour réunir au sein d'un même syndicat les personnels dans leur diversité d'expériences et de points de vue. Il faut le faire vivre ! Et pour éviter à chacun·e de se débrouiller seul·e dans son établissement, il faut resserrer les liens entre nous et organiser des AG de syndiqué·es ouvertes aux non-syndiqué·es à tous les niveaux (secteurs, départements, académie). Enfin, pour rompre avec le sentiment d'impuissance qui règne dans les salles des profs, le SNES-FSU doit lancer des campagnes offensives sur des revendications immédiatement gagnables (prime REP aux AED/AESH, élèves d'ULIS compté·es dans les classes...).

Avec l'École Émancipée, pour un syndicalisme unitaire, offensif, pluraliste et solidaire

A l'École émancipée, nous prôtons un syndicalisme qui ne transige plus avec les politiques en cours et prépare la riposte :

- en associant les parents à notre combat pour une école commune du primaire au bac, débarrassée de la concurrence
- en luttant pour la titularisation de toutes les non-titulaires et pour la nationalisation laïque de l'école privée
- en défendant les personnels au quotidien, individuellement ou collectivement, qu'ils et elles soient syndiqué·es ou non
- en menant des campagnes d'opinion pour dénoncer les pressions et intimidations hiérarchiques au sein des établissements
- en prenant toute sa place au sein de l'intersyndicale interprofessionnelle de façon résolument unitaire
- en impulsant et en construisant des grèves ainsi que les outils démocratiques pour les conduire comme les AG de grévistes
- en s'associant aux mobilisations pour l'égalité entre les femmes et les hommes, et pour les droits des sans-papier·es et réfugié·es
- en luttant résolument contre le racisme, l'antisémitisme, l'islamophobie et toutes les discriminations

Votez et faites voter pour les listes départementale, académique et nationale

à l'initiative de l'École Émancipée !

Contact : eesnesnantes@laposte.net



Et si vous votiez pour l'alternance dans le SNES ?

La situation sociale est chaotique. Le train de réformes qui attaque les droits des travailleurs·ses, des retraité·es, et de la jeunesse est à l'origine d'une exaspération générale renforcée par la crise du Covid. Blanquer exploite cette dernière sans réserve pour accélérer la sape de l'école publique.

Le SNES doit changer d'orientation

La direction du SNES à majorité U&A est convaincue qu'il faut résister, mais sa stratégie est trop défensive. Réagir aux réformes qui ne concernent toujours qu'une partie ciblée d'entre nous (collèges, lycées, écoles...) nous condamne à enregistrer défaite sur défaite, les un·es après les autres.

En Loire-Atlantique, il y a des centaines d'adhérent·es au SNES. C'est une force considérable qui ne semble pourtant pas impressionner les autorités départementales ou locales car nous sommes souvent submergé·es par les questions locales et résistons chacun·e dans notre établissement. A l'École Émancipée, nous pensons qu'il est temps de réinventer des formes d'action plus collective et plus offensive.

L'EE soutient que le SNES ne réussira à mobiliser largement que s'il construit un véritable projet alternatif pour l'école, à même de fédérer personnels et parents d'élèves. Pour le porter, nous avons besoin d'un syndicalisme combatif, démocratique, et soucieux d'unir dans les luttes primaire, secondaire et supérieur, titulaires et précaires, personnels et usager·es, salarié·es du public et du privé, actifs·ves et retraité·es. Sans ces convergences, les succès syndicaux sont peu probables.

Les propositions de l'École Émancipée

L'EE propose d'initier des campagnes syndicales départementales pour susciter et fédérer l'action : **contre** la surcharge de travail, les HS imposées, les services partagés, les effectifs pléthoriques, l'autoritarisme des chef·fes ; **pour** la titularisation des précaires, la régularisation des élèves sans-papier·es, la prime REP aux AED/AESH, la comptabilisation des élèves d'ULIS dans les effectifs de classes, et l'augmentation des moyens alloués aux établissements. Nos interventions en AG ou en CA s'en trouveraient renforcées.

L'EE propose aussi de développer la mutualisation et les échanges entre syndiqué·es du 44, trop rares actuellement :

- réunir une AG des syndiqué·es du département dès la rentrée de septembre pour décider collectivement des priorités syndicales de l'année (stages, actions...).
- réunir le bureau départemental élargi aux syndiqué·es une fois par période, en changeant parfois de ville.
- mutualiser les réflexions et les productions écrites des S1 (motions, comptes rendus, topos d'HIS) dans un bulletin départemental et des circulaires régulières.
- organiser plusieurs stages syndicaux par an ouverts aux syndiqué·es et non-syndiqué·es (construire des alliances avec les parents, résister aux pressions hiérarchiques, mutualiser nos pratiques professionnelles, animer les S1).
- organiser régulièrement des réunions publiques sur des questions intéressant les personnels et les parents.
- monter une équipe d'animation du S2 pluraliste (EE-U&A-autres) sans exclusive pour porter ce projet syndical.

Si vous êtes d'accord avec ces analyses et ces propositions

Votez et faites voter pour la liste École Émancipée !

liste présentée par ordre alphabétique (13 femmes, 7 hommes)

ANGER Marina, clg Ernest Renan, St Herblain

BLANCHARD David, lyc la Colinière, Nantes

DAVODEAU Adèle, AED, clg la Durantière, Nantes

DECHA Michel, lyc Guist'hau, Nantes

DE SCHEPPER Amélie, clg la Durantière, Nantes

GROSS Emmanuelle, lyc Carcouët, Nantes

HAYE Marie, clg Pont Rousseau, Rezé

JASSELIN Clément, clg René Guy Cadou, Ancenis

JOLLY Olivier, clg Julie-Victoire Daubié, St Philbert

LAMBERT Pauline, clg Pierre Abélard, Vallet

LE PAPIILLON Sophie, clg Jacques Brel, Guérande

LESIEUR Audrey, clg Claude Debussy, Nantes

MARANGE Sylvain, clg la Durantière et Inspe, Nantes

MERIAN Camille, clg René Bernier, St Sébastien

PIROVANO Séverine, lyc Monge, Nantes

PRETESEILLES Régis, lyc Nicolas Appert, Orvault

SAUVOUREL Anne, clg Aristide Briand, Nantes

SCAVENNEC Thomas, lyc Jules Verne, Nantes

THATJE Evanne, lyc les Bourdonnières, Nantes

ZOTSI Ayoko, AESH, clg la Durantière, Nantes



Pour un syndicalisme combatif, au plus près du terrain, luttant pour un système éducatif émancipateur, fondement d'une société plus juste

A Unité et Action, nos objectifs sont les suivants : agir avec les personnels et les aider à se défendre contre les dérives autoritaristes accrues par les pressions locales ; rassembler tous ceux qui se reconnaissent dans nos modalités d'actions démocratiques et ouvertes ainsi que dans notre projet de promouvoir une politique éducative ambitieuse, à rebours des contre-réformes libérales et rétrogrades que l'on nous impose depuis une dizaine d'années. Un syndicalisme représentatif de l'ensemble de nos professions, déterminé et offensif : voilà la feuille de route du courant **Unité et Action** qui regroupe actifs et retraités, titulaires et non titulaires.

Notre action prend appui sur les sections d'établissement (S1) car ce sont elles qui sont en première ligne pour diffuser l'information auprès des collègues, faire remonter leurs difficultés, faire respecter nos droits et nos métiers dans les établissements, et construire localement des mobilisations avec l'aide de la section départementale (S2) et académique (S3).

Dans le contexte de sape systématique des services publics en général, de l'Éducation et de l'enseignement secondaire en particulier, la section départementale du SNES-44 continue de se mobiliser, aux côtés des collègues, pour dénoncer et combattre :

- la perfide stratégie gouvernementale d'instrumentalisation de la crise sanitaire et ses mensonges, comme le renvoi au local, tout ceci conduisant à la mise en danger des personnels et des élèves ;
- le mode de management de plus en plus autoritaire, qui exploite et épuise les personnels dans de nombreux établissements ;
- la mise en place des réformes qui appauvrissent la qualité de l'enseignement, dénaturent nos métiers, et renforcent le poids des inégalités sociales dans l'éducation (réformes du lycée et du BAC, marche forcée de la numérisation des métiers, casse du service public de l'orientation, élèves rendus responsables de leur échec, charge croissante sur les épaules des PP ...) ;
- le recours accru à la contractualisation (sans garantie de financement) et à l'externalisation des missions ;
- l'insuffisance récurrente des moyens (DHG) au regard du dynamisme démographique de notre département, au détriment des conditions de travail (2ème HSA imposable et destruction des Heures Postes, démultiplication des compléments de service ...).

C'est pourquoi, les militant-es U&A de la section départementale s'investissent prioritairement dans l'action de terrain :

- en accompagnant les personnels grâce à des visites régulières d'établissements, en les soutenant en cas de problèmes et en faisant remonter leurs revendications,
- en luttant pour des conditions de travail respectueuses de la santé des personnels (notamment au CHSCT),
- en portant, avec la FSU, la parole des collègues dans les instances départementales de l'Inspection Académique où notre fédération est l'organisation syndicale majoritaire,
- en faisant vivre les mobilisations par la participation aux AG, aux heures d'information syndicale et par l'organisation d'actions collectives, dont les manifestations et les grèves (dans un horizon interprofessionnel),
- en organisant chaque année au moins un stage syndical sur des thématiques variées, permettant à tous les collègues de se réunir pour échanger, connaître leurs droits et construire éventuellement une action syndicale.

Pour construire un collectif fort !

Pour représenter démocratiquement tous les collègues qui partagent notre projet !

Pour redonner du sens et de l'attractivité à nos professions !

Pour faire de l'éducation une vraie priorité !

Votez et faites voter pour la liste : « Unité & Action, courant fédéral » !

liste présentée par ordre alphabétique (15 femmes, 5 hommes)

Anne Clotilde Allain, cert, clg René Guy Cadou, Ancenis
Aminata Bathily, cert, clg La Noé Lambert, Nantes
Christelle Blayo, CPE, clg R. G. Cadou, St Brévin les Pins
Bernard Camélio, retraité
Florence Corbé, Psy-EN, CIO, Chateaubriant
Cécile Delianne, cert, clg Gérard Philippe, Carquefou
Florence Desavis, cert, clg Beauregard, La Chapelle/Erdre
Emmanuelle Dycke, cert, clg Victor Hugo, Nantes
Olivia Gervais, cert, lyc Aristide Briand, St Nazaire
Safouane Hamdi, contractuel, clg Rosa Parks, Nantes

Nelly Hervouet, cert, clg Bellestre, Bouaye
Dominique Lambert, cert, lyc Albert Camus, Nantes
Stéphanie Landon, cert, clg Jean Rostand, Orvault
Erwan Le Bouch, cert, lyc Carcouet, Nantes
Nadine Le Duff, agr, lyc Georges Clémenceau, Nantes
Céline Pella, cert, clg La Reinetière, Ste Luce/Loire
Bruno Perwuelz, cert, lyc La Colinière, Nantes
Laurence Pierini, agr, lyc Grand Air, La Baule
Marie Raynaud, retraitée
Pierrick Rival, cert, clg Lucie Aubrac, Vertou



Faire vivre un SNES combatif, fédéral et démocratique à l'initiative de l'Ecole Emancipée

Nous sommes attaché-e-s à la défense d'une éducation émancipatrice pour les élèves, un fonctionnement le moins hiérarchique possible des établissements, à un travail de conception, de liberté et de coopération pour les enseignant-e-s et à un statut salarial amélioré.

Nous sommes attaché-e-s à combattre toutes les régressions pour l'éducation, pour nos métiers (aed, enseignant, psy-EN, infirmière...), contre un management autoritaire de plus en plus présent et un métier vidé trop souvent de son sens et à prendre part aux luttes des salarié-e-s en général.

C'est pour cela que nous sommes au SNES et que nous le voulons combatif (qui organise et fédère les luttes), fédéral (pas tourné seulement vers le second degré car nous ne gagnerons pas tous-tes seul-e-s) et plus démocratique (car nous n'acceptons pas l'absence de toute réunion de proximité et même d'instances).

Nous n'acceptons pas que la syndicalisation baisse. Que le syndicat ne fasse pas suffisamment l'effort de réunir les gens au niveau départemental, d'organiser les luttes quand il y en a, de chercher à lier les adhérent-e-s ensemble le plus possible (par des lettres électroniques, des listes...), et qu'il évince des militants parce qu'ils ne sont pas dans la même tendance et que nous soyons obligé-e-s de faire une liste car la liste Unité et Action majoritaire ne veut pas d'une liste unitaire malgré le travail à faire ensemble.

Nous proposons donc plus d'horizontalité dans le fonctionnement :

- AG des S1 régulières (au moins septembre, janvier et juin)
- AG de syndiqué-e-s au moins une fois par an
- Mise en place d'une liste snes 49 et d'une lettre électronique comme il y en a déjà eu
- Des stages pour les S1 pour « mieux défendre les personnels »

Pour cela, il faut renforcer les équipes militantes autour de ces propositions

Pour cela, votez et faites voter pour la liste « faire vivre un SNES combatif, fédéral et démocratique » à l'initiative de l'Ecole Emancipée entre le 17 Mai et le 3 Juin

liste présentée par ordre alphabétique (5 femmes, 4 hommes)

Chabot Christine, lycée Renoir, Angers

Dabouis Frédéric, retraité, Angers

De Oliveira Philippe, lycée Chevrollier, Angers

Duval Séverine, collège la Venaiserie, St Barthélémy d'Anjou

Hélou Christophe, lycée du Bellay, Angers

Lartigaud Dominique, retraitée, Angers

Mezey Ludovic, lycée du Bellay, Angers

Richert Pascale, lycée du Bellay, Angers

Sapinaut Dominique, collège Vallée du Loir, Seiches



Votez pour les candidat.e.s de la liste « UNITÉ ET ACTION »

Les adhérent.e.s sont appelé.e.s à élire les membres du bureau départemental (S2) du SNES49 pour la période 2021-2024. Ces élu.e.s sont désigné.e.s proportionnellement aux résultats obtenus par les listes des différents courants de pensée constitutifs du SNES-FSU ; cela permet le pluralisme et la liberté d'expression.

Une très grande majorité d'entre vous a voté pour la liste Unité et Action lors des précédentes élections et nous sollicitons à nouveau vos suffrages.

Pour **UNITÉ ET ACTION**, le syndicalisme doit défendre les personnels, impulser l'action revendicative, rassembler pour nos métiers et promouvoir d'autres choix de politiques éducatives.

C'est pourquoi nous luttons

- Pour la défense de nos métiers, en combattant la succession de réformes (Lycée/Bac, Éducation prioritaire, CIO, PIAL,...) qui dénaturent le lycée et le collège, appauvrissent la qualité de l'enseignement et de l'orientation, détruisent de nombreux emplois, et accentuent les inégalités sociales.

- Pour la défense des retraité.e.s et de notre système de retraite solidaire.

- Pour la défense de tous les personnels contre la précarisation dans l'Éducation Nationale notamment en soutenant les AED, AESH, ou contractuel.le.s.

Dans les établissements

Le **SNES 49** continue de **se mobiliser** aux côtés des collègues, **pour combattre** le mode de management de plus en plus autoritaire qui se pratique dans les établissements au détriment des conditions de travail et des relations sereines entre les personnels.

Nous nous rendons dans les collèges et lycées (HIS) et **soutenons** les sections syndicales des établissements (S1) pour leur fournir un appui dans leurs luttes (grèves, manifestations, rassemblements, communications...).

Dans les instances départementales et académiques

Nous **participons, revendiquons et portons la parole** des collègues aux Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT), Comité Technique Spécial Départemental (CTSD), Commission d'Action Sociale, Commission de Réforme, Conseil de l'Éducation Nationale...

Pour les personnels

Tout au long de l'année, nous **assurons** des permanences afin d'aider et accompagner des collègues et faire respecter leurs droits. Nous **répondons** à de nombreuses questions relatives à l'avancement, aux mutations, compléments des services... ainsi qu'aux conflits, risques psycho-sociaux, problèmes de santé, de plus en plus fréquents ces dernières années. Nous **accompagnons** les personnels dans leurs démarches face aux problématiques locales.

Dans le contexte de crise sanitaire de ces derniers mois, nos actions de coordination et d'information des S1 (réunions, stages...) ont été rendues plus difficiles, aussi avons nous privilégié le contact direct avec toutes et tous, S1 et adhérents ; les succès des visio-conférences sur les mutations et des permanences téléphoniques ont été très encourageants.

Sur des problématiques communes, nous avons également su nous affranchir des limites administratives et développer de véritables synergies avec les S2 des départements voisins, notamment ceux de Loire Atlantique et de la Sarthe.

Nous voulons un syndicalisme représentatif de nos professions.

Nous avons besoin du SNES, de son expertise et de sa force.

Pour cela, votez et faites voter pour la liste UNITÉ ET ACTION !

liste présentée par ordre alphabétique (13 femmes, 7 hommes)

Beudin Marcel, retraité

Boyer Eric, cert., clg. La Venaiserie St Barthélémy d'Anjou

Brenot Viviane, cert., clg. Paul Eluard, Gennes

Cousin Élodie, cert., clg. Yolande d'Anjou, Saumur

Delaunay Françoise, cert., clg. Jacques Prévert, Châteauneuf sur Sarthe

De Schryver Sébastien, cert., clg. Félix Landreau, Angers

Ei Hakmaoui Mounia, contractuelle, clg. Philippe Cousteau, Ombrée d'Anjou

Gauducheau Pierre, agr., clg. Jean Mermoz, Angers

Jacquemin Amélie, cert., clg. Rabelais, Angers

Jouanneau-Ferron Laetitia, Psy-En, CIO Angers Segré

Lacroix Jacques, CPE, lyc. Renoir, Angers

Lardière Camille, agr., clg. Montaigne, Angers

Le Bras Christine, cert., clg. Chevreul, Angers

Le Mouel Daniel, retraité

Ouvrard Anne, cert., clg. Joachim du Bellay, Cholet

Paquereau Sylvette, retraitée

Recoque-Ouvrard julie, cert., clg. Les Roches, Durtal

Réveillé Philippe, cert., clg. P. et M. Curie, Chemillé

Richard Véronique, cert., lyc. Jean Bodin, Les Ponts de Cé

Rio Patricia, CPE, clg. Anjou-Bretagne, Mauges sur Loire

LISTE UNITAIRE

Faire vivre le SNES en Mayenne

La période de dépôt des listes pour le renouvellement du bureau départemental est close et aucune liste n'a été constituée. La question de l'existence du SNES en Mayenne se pose donc.

Même si la vie syndicale semble en perte de vitesse en particulier chez les jeunes mais pas seulement, et que le secteur de l'éducation n'échappe pas à ce constat, le bureau sortant a estimé que la présence d'un bureau SNES-FSU Mayenne avait tout de même été utile ces deux dernières années, ne serait-ce que pour la permanence du mercredi après-midi qui a permis d'une part de faire connaître les déclinaisons locales des actions décidées au niveau national, et de renseigner d'autre part les collègues demandeurs d'informations, y compris par téléphone ou par mail, avec un point chaud lors des périodes de mutation.

Partant de ce constat, comme tous les deux ans, les membres du bureau sortant ont estimé que la disparition du bureau ne pourrait être que dommageable et ont donc décidé en majorité de continuer à faire vivre le SNES en Mayenne. Ils continueront donc à animer le S2 dans l'esprit unitaire, démocratique et la bonne ambiance qui ont caractérisé le mandat qui se termine.

Avec trois commissaires paritaires, deux membres du CHCSTD, 2 membres du CDEN et 3 membres du CTSD notre activité a été et sera à nouveau consacrée à :

- l'action revendicative dans le cadre de la FSU
- le suivi des moyens collège et lycée (notamment par la participation aux CTSD et CDEN au niveau départemental) en liaison avec les syndiqués et les sections d'établissement
- la défense des personnels au sein du CHSCT-D
- le lien avec le SNES académique
- les conseils aux collègues qui nous contactent (défense individuelle, actes de gestion administrative, mutations).

Sur les bases définies ci-dessus, nous vous invitons donc à nous manifester votre soutien en votant pour la Liste unitaire - Faire vivre le SNES en Mayenne.

liste présentée par ordre alphabétique (1 femme, 3 hommes)

LLANTE Frédéric	Technologie, collège Alain Gerbault
ROUILLE Florent	Lettres classiques, lycée Lavoisier
TOLLOT Alexandra	Maths, collège Sévigné (commissaire paritaire)
TOLLOT Cédric	Maths, lycée Lavoisier (commissaire paritaire)



Profession de foi de la liste à l'initiative du courant de pensée « Unité et Action »

La vraie force du syndicalisme réside dans sa présence active dans les établissements grâce aux sections d'établissements (S1) et à celles et ceux qui les animent. C'est grâce aux S1 que peut réellement vivre notre projet éducatif permettant aux élèves de s'affranchir des déterminismes sociaux et des discours aliénants. C'est grâce aux S1 que peut s'organiser la défense des personnels au plus vite et au plus près des besoins. C'est grâce aux S1 que l'information, notre premier outil syndical, peut circuler à double sens : en se diffusant pour que chacun connaisse ses droits ; en remontant pour que les revendications de la profession arrivent jusque dans les instances décisionnaires syndicales et officielles.

Nous, candidates et candidats de la liste « Unité & Action » souhaitons intégrer le bureau départemental du SNES-FSU (S2) ou y renouveler notre engagement afin de faciliter, soutenir, coordonner et relayer l'action des S1. Nous œuvrerons ainsi :

- pour le développement de la vie syndicale de terrain en amplifiant nos contacts avec les secrétaires de S1, en répondant à chaque sollicitation pour venir animer des heures d'information syndicale dans les établissements et en incluant le plus largement possible les secrétaires de S1 au fonctionnement du S2.
- pour organiser la déclinaison locale des mobilisations nationales et fournir un appui aux luttes d'établissements (grèves et manifestations, rassemblements, publications...). Pour ce faire, nous mettrons à disposition des S1 le matériel militant nécessaire.
- pour la défense individuelle et collective des personnels : grâce aux actions et aux informations que les collègues des S1 nous feront remonter, nous interviendrons auprès des chefs d'établissement, de l'Inspection académique et dans les différentes instances du département (CTSD, CDEN, CHSCT...) afin de faire respecter les droits des personnels et de promouvoir un service public de qualité, laïque et affranchi de toute forme de pression.
- pour améliorer les conditions de travail et permettre à toute la communauté éducative d'effectuer un travail de qualité, sans devoir s'épuiser à compenser les défaillances de l'institution ou à mettre sa santé en danger.
- pour assurer le lien avec nos camarades retraités, tout particulièrement pour soutenir et relayer leurs actions et mobilisations.
- pour peser dans la vie fédérale : dans l'organisation du SNES le S2 est le point de contact permanent de notre syndicat avec les autres composantes de la FSU. Il est primordial que nous prenions toute notre place au sein de la fédération pour faire valoir le point de vue des collèges et des lycées en contrebalançant l'influence du premier degré. Pour cela, il est également indispensable de tisser des liens encore plus étroits avec les autres syndicats du second degré (SNEP et SNUEP).
- pour faire entendre nos aspirations en terme d'évolution de la Fédération qui ne peut indéfiniment rester à l'état d'organisation incomplète. Il est urgent, pour une plus grande efficacité syndicale, d'envisager des formes d'association avec les confédérations dont nous partageons presque systématiquement depuis tant d'années les analyses, les luttes et les objectifs, à commencer par la CGT. Conformément aux mandats que s'est donné le SNES lors de son dernier congrès, il revient aux militants U&A du S2 d'impulser cet élan. Plus que jamais nous avons besoin du SNES, de son expertise et de sa force.

**Pour cela votez et faites voter pour la liste Unité & Action.
C'est la garantie de développer un syndicalisme déterminé
et rassembleur au service du second degré et de ses personnels.**

liste présentée par ordre alphabétique (4 femmes, 8hommes)

BLANCS Laurent, Agrégé, Lycée Montesquieu,
Le Mans

BRUNET Katia, AESH-I, Lycée Yourcenar, Le Mans

COIRIER-REMAUD Fanny, Agrégée, Collège Reverdy
Sablé-sur-Sarthe

GACHE Ivan, certifié, Collège Henri Lefevre, Arnage

HILL Xavier, Agrégé, Lycée Yourcenar, Le Mans

LACHENDROWIECZ Hélène, Certifiée, Collège
Berthelot, Le Mans

LAPLAGNE Christian, Section des Retraités

MARGANNE Alexis, Agrégé, Lycée Le Mans Sud,
Le Mans

PEREIRA Sophie, Certifiée, Lycée Yourcenar, Le Mans

PESCHARD François, Contractuel, Collège Jacques
Prévert, Pontvallain

QUESNE Lionel, Certifié, Lycée Le Mans Sud, Le Mans

REMAUD Jeffrey-Gaylord, Certifié, Collège Simone
Veil, Sablé sur-Sarthe

LISTE UNITAIRE POUR UN SYNDICALISME DÉTERMINÉ ET OFFENSIF

Nous, candidates et candidats de la liste unitaire, souhaitons intégrer le bureau départemental du SNES-FSU 85 (S2) ou y renouveler notre engagement, afin de porter un syndicalisme représentatif de nos professions, déterminé et offensif.

Au cours des 3 années à venir, le bureau de la section départementale s'engage à s'investir :

→ pour construire un collectif fort en développant une vie syndicale de terrain reposant sur des contacts réguliers avec les secrétaires des sections d'établissement (S1), ainsi qu'avec l'ensemble de nos adhérents, là où il n'existe pas de sections d'établissement grâce à des visites régulières, en répondant à chaque sollicitation pour venir animer des heures d'information syndicale, en les soutenant en cas de problème dans leur établissement...

→ pour porter avec la FSU la parole et les revendications des collègues dans les instances départementales (CTSD, CDEN, CHSCT-D, ...) afin de faire respecter les droits des personnels et de promouvoir un service public d'éducation de qualité et laïc

→ pour faire le lien avec le SNES académique

→ pour décliner localement les actions nationales portées par le SNES et la FSU.

Dans un contexte politique peu favorable, la section départementale continuera de se mobiliser aux côtés des collègues :

→ pour combattre l'insuffisance récurrente des moyens (DHG)

→ pour combattre un mode de management qui vise de plus en plus à isoler les personnels

→ pour défendre les personnels au quotidien et faire respecter leurs conditions d'exercice

→ pour continuer à défendre et promouvoir le service d'éducation dans un département atypique, et en faire une priorité.

SI VOUS PARTAGEZ NOTRE CONCEPTION DU SYNDICALISME ET NOS ORIENTATIONS, VOTEZ POUR LA LISTE UNITAIRE DU SNES-FSU 85 !

liste présentée par ordre alphabétique (4 femmes, 3 hommes)

Loïc DALAINE, certifié, collègue Jules Ferry, Montaigu-Vendée

Stéphane FOMBERTASSE, certifié, collègue Michel Ragon, Montaigu-Vendée

Gisela LEFEBVRE, certifiée, collègue René Couzinet, Chantonnay

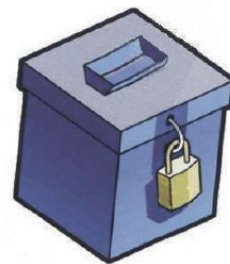
Lucie LEFEVRE, certifiée, collègue Garcie-Ferrande, Saint-Gilles-Croix-de-Vie

Jonathan PELLETIER, certifié, collègue A. de Saint-Exupéry, Bellevigny

Christelle POITEVINEAU, certifiée, lycée Rosa Parks, La Roche-sur-Yon

Stéphanie RENIER, certifiée, collègue Corentin Riou, Moutiers-les-Mauxfaits

Votes dans les S1 du 17 mai au 3 juin



4 votes sont à émettre :

- pour la C.A. Nationale
- pour les secrétaires de catégorie
- pour la C.A. Académique
- pour les bureaux départementaux

IMPORTANT !

La prise en compte du vote d'un-e non-syndiqué-e entraîne l'annulation de tous les votes de l'établissement.

Sont électeurtrices tou·tes les syndiqué.es du SNES exerçant dans l'académie de Nantes à jour de leur cotisation 2020-2021 au moment du vote.

Le/la secrétaire et trésorier·ere de S1 peuvent éditer la liste électorale à partir de l'espace adhérent du site national

(<https://adherent.snes.edu/Login/index.php>).

Le vote et le dépouillement ont lieu dans chaque S1 (cf règlement électoral dans l'US).

Chaque électeur·trice recevra du/de la S1 deux enveloppes et un bulletin de vote :

- le bulletin doit être mis sous enveloppe intérieure ne portant aucune indication, l'enveloppe extérieure cachetée portant le nom et la signature de l'électeur·trice,

- chaque électeur·trice remet sa double enveloppe dans l'urne et signe en même temps la liste d'émargement en face de son nom et de sa catégorie.

Cette année, en raison des conditions sanitaires, le vote par correspondance envoyé à la section académique (S3) sera possible pour toutes et tous. Le matériel de vote peut être envoyé par courrier à celles et ceux qui en font la demande : n'hésitez pas à nous contacter (s3nat@snes.edu).

Vote des électeurs isolés et retraités

Les électeurs isolés (S1 de 5 adhérent.es et moins) et retraité.es reçoivent à leur domicile le matériel de vote et devront poster leur vote au plus tard le 3 juin (cachet de la poste faisant foi) au SNES Académique (15 rue Dobrée - 44100 Nantes).

Le dépouillement aura lieu le mercredi 9 juin à la section académique.

Le bulletin académique comporte les listes et texte d'orientation pour l'élection de chaque bureau départemental.

Chaque adhérent·e vote pour le bureau du département correspondant à son affectation (son domicile pour les retraité·es).

RÉSULTATS DES VOTES SUR LES RAPPORTS D'ACTIVITÉ ET FINANCIERS

Vote académique

	Rapport d'activité	Rapport Financier
Inscrits	1704	1704
Votants	447 26,3%	447 26,3%
Blancs ou nuls	3	12
Exprimés	444	435
Pour	352 79,2%	389 89,4%
Contre	6 1,35%	4 0,9%
Abstention	86 19,36%	42 9,7%

Évolutions par rapport à 2018

La participation augmente légèrement d'un point.

Les votes "pour" augmentent (+4 pts pour le RA académique, +6 pts pour le RF académique, +5 pts pour le RA national et +6 pts pour le RF national).

Les votes "contre" baissent (-1 pt pour le RA académique, -6.5 pts pour le RA national; stabilité pour les RF académique et le RF national).

Les abstentions baissent de 3 pts pour la RA académique, de 6 pts pour le RF académique et de 6 pts pour le RF national. Elles augmentent d'un point pour le RA national.

Vote national

	Rapport d'activité	Rapport Financier
Inscrits	1704	1704
Votants	447 26,3%	447 26,3%
Blancs ou nuls	2	11
Exprimés	445	436
Pour	347 78%	387 88,7%
Contre	18 4%	6 1,3%
Abstention	80 18%	43 10%



UN PREMIER MAI MOBILISÉ

LE 1^{er} MAI n'est pas simplement un jour férié.

Il s'agit aussi et surtout d'une journée internationale de lutte des travailleuses et travailleurs pour leurs droits.

C'est pourquoi, en dépit de la crise sanitaire, nous estimons indispensable que le monde du travail (salarié-e-s, chômeur-euse-s, retraité-e-s, précaires...) continue de se saisir de cette journée pour porter haut et fort ses légitimes revendications.

Considérant la politique sociale régressive d'Emmanuel Macron et de sa majorité, les raisons sont multiples et fortes de se rassembler pour promouvoir des alternatives.

C'est vrai pour l'ensemble de la société et particulièrement pour la Fonction publique.

Peu ou pas de créations d'emplois alors que les besoins sont pourtant urgents et vitaux, et même pire des suppressions qui se poursuivent dans trop de secteurs, la remise en cause brutale de conquêtes sociales en matière de temps de travail et la mise en œuvre de restructurations qui mettent en péril l'exercice des missions publiques: le futur projet de Loi 4D qui va entraîner des inégalités sans précédents dans les territoires est le témoin d'un nouveau désengagement de l'État de droit.

ET QUE DIRE DU POUVOIR D'ACHAT DES PERSONNELS DES TROIS VERSANTS DE LA FONCTION PUBLIQUE ?

Des années d'austérité salariale et de gel de la valeur du point ont conduit aux résultats catastrophiques aujourd'hui reconnus par l'ensemble des agent-e-s. Les qualifications sont bradées, les carrières sont étriquées, le traitement minimum court après le SMIC, la précarité progresse et une proportion importante et sans cesse grandissante de personnels sombre dans la pauvreté. Nous n'oublions pas l'impact sur les futures retraites toujours plus faibles...

Face à cette situation, le gouvernement répond par des mesures parcelaires, insuffisantes et génératrices d'iniquités.

Nos organisations syndicales saluent la mobilisation de l'ensemble des personnels qui composent les établissements du sanitaire, du médico-social et du social ainsi que l'ensemble des agent-e-s et salarié-e-s de la Fonction publique poursuivant leurs missions dans des conditions très difficiles en cette période. Nous réaffirmons et exigeons,

pour tous les personnels de ces secteurs d'activité, une réelle reconnaissance qui doit se traduire par des revalorisations de leurs rémunérations étendues à toutes et tous.

Or, ce qui est aujourd'hui indispensable et que nous réclamons de toute urgence, c'est l'ouverture de véritables négociations salariales où des augmentations générales soient enfin à l'ordre du jour.

À ce sujet, le silence de la ministre est assourdissant et plus que préoccupant.

IL N'Y A DONC PAS À HÉSITER: IL FAUT SE MOBILISER!

Pour:

- ✓ Des créations d'emplois statutaires dans tous les secteurs qui en ont besoin;
- ✓ Le dégel de la valeur du point et de fortes augmentations générales des traitements et des pensions notamment par une revalorisation de la grille indiciaire;
- ✓ L'amélioration des conditions de travail;
- ✓ Des mesures renforcées et concrètes pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, alors que les femmes sont celles qui subissent les plus lourdes conséquences issues de la pandémie;
- ✓ L'arrêt des démantèlements des services et, a contrario, des réformes visant tout à la fois à améliorer la qualité du service public rendu et les conditions de travail;
- ✓ La réduction du temps et de la charge de travail et, par voie de conséquence, l'abandon immédiat des tentatives d'allongement de la durée du temps de travail;
- ✓ Le renforcement de la démocratie sociale, antinomique de la loi de transformation de la Fonction publique.

**TOUTES ET TOUS DANS LES ACTIONS,
LES MANIFESTATIONS
ET RASSEMBLEMENTS DU 1^{er} MAI**

Paris, le 23 avril 2021



Ont participé à la rédaction et à l'élaboration de ce numéro de SNES Pays de Loire :
Hélène BOUCHOUX, Marie HAYE, Nelly HERVOUET, Xavier HILL, Céline PELLA.